



Federation for **E**Ducation in **E**urope
Fédération Européenne des Écoles

DOSSIER D'INSCRIPTION

JUIN 2020

CANDIDATS LIBRES

INGO enjoying participatory status with the Council of Europe
OING dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe
RC Genève : CHE-109.997.364

FRANCE
9 quai Tilsitt
CS 60216
69288 Lyon Cedex 02

SUISSE
Rue du Rhône 116
1204 Genève

EMAIL
mailbox@fede.education
www.fede.education



Federation for **ED**ucation in **E**urope

Dossier à retourner avant le 2 Mars 2020 à l'adresse

CENTRE EUROPEEN DES EXAMENS DE LA FEDE

9, Quai Tilsitt

CS 60216

69288 LYON CEDEX 02

CANDIDATS LIBRES – JUIN 2020

Renseignements candidats

Diplôme visé :

N° de candidat :

Sexe :

F

H

Nom :

Prénom :

Nationalité :

Date de naissance :

Ville de naissance :

Adresse :

Adresse suite (si besoin) :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone mobile et /ou fixe :

Mail :

SOUHAITS DE DEPARTEMENT OU PAYS POUR LE PASSAGE DES EPREUVES

Souhait N° 1 *	
Souhait N° 2 *	

* Le Centre européen des examens ne peut garantir un rattachement dans les départements ou pays mentionnés.

**DOCUMENT À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT A LA FEDE
AVANT LE 2 Mars 2020 ACCOMPAGNÉ DU REGLEMENT CORRESPONDANT**

<u>NIVEAU FOUNDATION DEGREE</u>	
Désignation	Tarif
UE – CULTURE ET CITOYENNETE EUROPEENNES	
<input type="checkbox"/> A2 - Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action	40 €
UE – LANGUES VIVANTES EUROPEENNES	
<input type="checkbox"/> B11 Langue Vivante Européenne 1 (Ecrit)	45 €
<input type="checkbox"/> B12 Langue Vivante Européenne 2 (Ecrit)	25 €
<input type="checkbox"/> B21 Langue Vivante Européenne 1 (Oral)	45 €
<input type="checkbox"/> B22 Langue Vivante Européenne 2 (Oral)	25 €
UE – TECHNIQUES PROFESSIONNELLES	
<u>Foundation degree Assistant(e) RH/ Assistant(e) de Gestion des PME</u>	
<input type="checkbox"/> D11.1 Epreuve professionnelle écrite 1	45 €
<input type="checkbox"/> D11.2 Epreuve professionnelle écrite 2	45 €
<input type="checkbox"/> D21.1 Epreuve professionnelle écrite 1	45 €
<input type="checkbox"/> D21.2 Epreuve professionnelle écrite 2	45 €
<input type="checkbox"/> D22 Epreuve professionnelle orale	50 €
<u>Assistant(e) Communication</u>	
<input type="checkbox"/> D11.1 Epreuve professionnelle écrite 1	45 €
<input type="checkbox"/> D11.2 Epreuve professionnelle écrite 2	45 €
<input type="checkbox"/> D21.1 Epreuve professionnelle écrite 1	45 €
<input type="checkbox"/> D21.2 Epreuve professionnelle écrite 2	45 €
<input type="checkbox"/> D22 Epreuve professionnelle orale	50 €
<u>Tourisme et Hôtellerie</u>	
<input type="checkbox"/> D11.1 Epreuve professionnelle écrite 1	45 €
<input type="checkbox"/> D11.2 Epreuve professionnelle écrite 2	45 €
<input type="checkbox"/> D21.1 Epreuve professionnelle écrite 1	45 €
<input type="checkbox"/> D21.2 Epreuve professionnelle écrite 2	45 €
<input type="checkbox"/> D22 Epreuve professionnelle orale	50 €
<u>Assistant(e) Marketing</u>	
<input type="checkbox"/> D11.1 Epreuve professionnelle écrite 1	45 €
<input type="checkbox"/> D11.2 Epreuve professionnelle écrite 2	25 €
<input type="checkbox"/> D11.3 Epreuve professionnelle écrite 3	20 €
<input type="checkbox"/> D21.1 Epreuve professionnelle écrite 1	45 €
<input type="checkbox"/> D21.2 Epreuve professionnelle écrite 2	45 €
<input type="checkbox"/> D21.3 Epreuve professionnelle écrite 3	25 €
<input type="checkbox"/> D22 Epreuve professionnelle orale	50 €
Total	_____ €

NIVEAU BACHELOR			
Désignation			Tarif
UE – CULTURE ET CITOYENNETE EUROPEENNES			
<input type="checkbox"/> A2 - Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action			40 €
<input type="checkbox"/> A3 - Le management interculturel et les ressources humaines			35 €
UE – LANGUES VIVANTES EUROPEENNES			
Langue vivante 1 :	<input type="checkbox"/> B3 Ecrit	<input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Portugais <input type="checkbox"/> Italien	45 €
	<input type="checkbox"/> B3 Oral		45 €
Langue vivante 2 :	<input type="checkbox"/> B3 Ecrit	<input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Portugais <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> Arabe <input type="checkbox"/> Chinois	25 €
	<input type="checkbox"/> B3 Oral		25 €
UE – TECHNIQUES PROFESSIONNELLES			
<u>BACHELORS Communication / E-Commerce /Marketing/Marketing Digital/ Management et gestion des PME</u>			
<input type="checkbox"/> D31 - Etude de cas (épreuve professionnelle écrite)			47 €
<input type="checkbox"/> D32 - Epreuve professionnelle orale			35 €
<u>BACHELORS Attaché(e) de direction/ Développeur d'applications mobiles/ Développeur Web/ Finance/ Gestion Patrimoine, Assurance, Banque /Gestionnaire des RH/ Informatique, réseaux et sécurité/ Journalisme/ Merchandising et management commercial/ QSE/ Responsable de paie/ Spa Business Management/ Supply Chain/ Techniques d'environnement/ Techniques numériques et multimédia/ Transport logistique</u>			
<input type="checkbox"/> D31 - Etude de cas (épreuve professionnelle écrite)			65 €
<input type="checkbox"/> D32 - Epreuve professionnelle orale			60 €
<u>BACHELORS Banque : Chargé(e) de clientèle de particulier/ Banque : Marché des professionnels</u>			
<input type="checkbox"/> D31 - Etude de cas (épreuve professionnelle écrite)			65 €
<input type="checkbox"/> D32.1 - Entretien de vente			30 €
<input type="checkbox"/> D32.2 – Entretien final			30 €
<u>BACHELORS Immobilier/ Informatique et réseaux</u>			
<input type="checkbox"/> D31.1 Epreuve commune (écrit)			35 €
<input type="checkbox"/> D31a/b Module de spécialité (écrit)			30 €
<input type="checkbox"/> D32 - Epreuve professionnelle orale			60 €
<u>BACHELORS Marketing International/ Tourisme et Hôtellerie</u>			
<input type="checkbox"/> D31 - Etude de cas (épreuve professionnelle écrite)			35 €
<input type="checkbox"/> D32 - Epreuve professionnelle orale			60 €
Total			_____ €

Les UC A2 et A3 peuvent être choisies comme UC optionnelles en MASTERE, pour les candidats n'ayant jamais subi ces épreuves précédemment (dans le cadre d'un DE, BACHELOR...)

NIVEAU MASTERE			
Désignation		Tarif	
UE – CULTURE ET CITOYENNETE EUROPEENNES			
<input type="checkbox"/> A4/5 - Les entreprises, la concurrence et l'Europe		46 €	
UE – LANGUES VIVANTES EUROPEENNES			
Langue vivante 1 :	<input type="checkbox"/> B4 Ecrit	<input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Portugais <input type="checkbox"/> Italien	90 €
	<input type="checkbox"/> B5 Oral		90 €
Langue vivante 2 :	<input type="checkbox"/> B4 Ecrit	<input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Portugais <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> Arabe <input type="checkbox"/> Chinois	50 €
UE – TECHNIQUES PROFESSIONNELLES			
<u>Mastère MSE</u>			
<input type="checkbox"/> D41.1 - Epreuve professionnelle écrite 1			39 €
<input type="checkbox"/> D41.2 - Epreuve professionnelle écrite 2			39 €
<input type="checkbox"/> D42 - Mission (Epreuve professionnelle orale)			32 €
<input type="checkbox"/> D51.1 - Epreuve professionnelle écrite 1			55 €
<input type="checkbox"/> D51.2 - Epreuve professionnelle écrite 2			45 €
<input type="checkbox"/> D52 - Soutenance : Thèse professionnelle (Epreuve professionnelle orale)			60 €
<u>Mastères Ressources humaines/ Manager de Projets informatiques</u>			
<input type="checkbox"/> D41.1 - Epreuve professionnelle écrite 1			47 €
<input type="checkbox"/> D41.2 - Epreuve professionnelle écrite 2			47 €
<input type="checkbox"/> D42 - Epreuve professionnelle orale			65 €
<input type="checkbox"/> D51.1 - Epreuve professionnelle écrite 1			65 €
<input type="checkbox"/> D51.2 - Epreuve professionnelle écrite 2			55 €
<input type="checkbox"/> D52 - Soutenance : Thèse professionnelle (Epreuve professionnelle orale)			90 €
<u>Mastère Finances</u>			
<input type="checkbox"/> D41.1 - Epreuve professionnelle écrite 1			44 €
<input type="checkbox"/> D41.2 - Epreuve professionnelle écrite 2			44 €
<input type="checkbox"/> D42 - Mission (Epreuve professionnelle orale)			65 €
<input type="checkbox"/> D51.1 - Epreuve professionnelle écrite 1			62 €
<input type="checkbox"/> D51.2 - Epreuve professionnelle écrite 2			52 €
<input type="checkbox"/> D52 - Soutenance : Thèse professionnelle (Epreuve professionnelle orale)			90 €
<u>Mastères Banque privée internationale/ Développement durable/ Environnement/ Logistique/ Communication et marketing numérique</u>			
<input type="checkbox"/> D41.1 - Epreuve professionnelle écrite 1			44 €
<input type="checkbox"/> D41.2 - Epreuve professionnelle écrite 2			44 €
<input type="checkbox"/> D42 - Mission (Epreuve professionnelle orale)			65 €
<input type="checkbox"/> D52 - Soutenance : Thèse professionnelle (Epreuve professionnelle orale)			90 €
<u>Mastère Tourisme et hôtellerie</u>			
<input type="checkbox"/> D41.1 - Epreuve professionnelle écrite 1			44 €
<input type="checkbox"/> D41.2 - Epreuve professionnelle écrite 2			44 €
<input type="checkbox"/> D42 - Mission (Epreuve professionnelle orale)			65 €
<input type="checkbox"/> D52 - Soutenance : Thèse professionnelle (Epreuve professionnelle orale)			90 €
<u>Mastère Communication Spécialité stratégies publicitaires</u>			
<input type="checkbox"/> D41.1 - Epreuve professionnelle écrite 1			44 €
<input type="checkbox"/> D41.2 - Epreuve professionnelle écrite 2			44 €
<input type="checkbox"/> D41.3 - Epreuve professionnelle écrite 3			30 €
<input type="checkbox"/> D42 - Mission (Epreuve professionnelle orale)			35 €
<input type="checkbox"/> D52 - Soutenance : Thèse professionnelle (Epreuve professionnelle orale)			60 €
		Total	_____€

*La langue vivante doit être la même à l'écrit et l'oral
La langue vivante 1 et la langue vivante 2 doivent être différentes*

Les épreuves A2, A3 et A4/5 sont évaluées en ligne via Peregrine Academic Services

*La liste des épreuves ci-dessus est exhaustive
Aucune autre langue ou spécialité d'étude de cas n'est proposée en Juin 2020*

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription

La photocopie du dernier supplément au diplôme (relevé de notes FEDE)

La photocopie de la pièce d'identité (recto verso)

Le règlement des droits d'inscription par chèque à l'ordre de **FEDE**

**Tout dossier incomplet, ou mentionnant une inscription
à une épreuve non programmée sera refusé et renvoyé au candidat**

TOTAL A REGLER <u>AVANT LE 2 MARS 2020</u>	_____ €
---	---------

Nous vous rappelons que le dossier d'inscription est à nous retourner avant le **2 Mars 2020** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

CENTRE EUROPEEN DES EXAMENS DE LA FEDE
9, Quai Tilsitt
CS 60216
69288 LYON CEDEX 02

Les dossiers reçus après cette date et les dossiers incomplets (notamment sans règlement) ne pourront être traités.

1^{ère} étape :

A l'issue de la période d'inscription, vous recevrez par courrier une confirmation d'inscription vous spécifiant le nom et les coordonnées de votre centre d'examens.

Si toutefois vous n'avez pas reçu ce document trois semaines avant le début des épreuves, vous devez contacter le Centre européen des examens par mail à l'adresse mailbox@fededucation.

2^{ème} étape :

Une convocation vous sera transmise directement par votre centre d'examens.

Si toutefois, vous ne recevez pas ce document au moins deux semaines avant le début des examens (en fonction des calendriers des épreuves présents dans la rubrique examens du site internet), nous vous invitons à prendre contact directement avec votre centre.

RAPPELS :

Les dossiers professionnels devront être remis aux centres d'examens pour le 27 Avril 2020 même si votre convocation aux épreuves ne vous est pas parvenue.

Si vous êtes amené à vous désister, les droits d'inscription ne seront en aucun cas remboursés.

Nous prenons en compte dans le calcul de la moyenne générale la dernière note obtenue.

Vous pouvez soit vous inscrire en candidat libre (dans le cadre d'un rattrapage) soit par le biais de votre école mais en aucun cas utiliser les deux procédés lors d'une même session.

Art. 40 - Dépôt d'une réclamation

Les candidats peuvent déposer une réclamation concernant le déroulement matériel d'une épreuve écrite ou orale d'un examen FEDE auprès du Directeur du Centre européen des examens.

La réclamation doit être motivée et adressée par lettre recommandée dans un délai de 5 jours ouvrés après la fin de l'épreuve faisant l'objet d'une réclamation, au Centre européen des examens.

La réclamation sera examinée par le Centre européen des examens qui en vérifiera le bien fondé et prendra les dispositions nécessaires.

Art. 40 bis - Droit de recours

Les candidats éliminés disposent d'un droit de recours qu'ils exercent auprès du Directeur du Centre européen des examens.

Les recours motivés doivent être adressés, par lettre recommandée, dans un délai de 4 semaines après proclamation des résultats pour les sessions de janvier, de juin et d'octobre.

Ces recours sont examinés dans le courant du trimestre civil suivant l'expiration du délai d'appel, par la Commission de recours, composée de trois membres : Le Directeur du Centre européen des examens, le responsable des examens, un représentant du Jury de diplômes.

Les décisions de la Commission de recours sont définitives et sans appels. Elles sont consignées dans un registre spécial tenu au Centre européen des examens.

Les recours ne peuvent porter que sur les résultats obtenus par les candidats éliminés et non sur le déroulement des épreuves. Toute réclamation portant sur le déroulement matériel d'une épreuve est régie par l'article 40 du présent règlement.

Art. 41 - Consultation des copies

Les candidats ayant échoué au diplôme ont la possibilité de consulter leur copie d'examen, pour les épreuves écrites, sur rendez-vous au Centre européen des examens à Lyon.

La copie ne pourra quitter le Centre européen des examens.

Les candidats pourront faire une demande de rendez-vous par lettre recommandée, pendant trois semaines après la date de proclamation des résultats. La consultation de copie n'est possible que pour les épreuves écrites.

L'exemplaire du sujet d'examen et de son corrigé, mis à disposition du candidat lors de la consultation des copies ne pourra être conservé par le candidat.

Art. 42 - Deuxième correction de copies

Les candidats ont la possibilité de demander à ce qu'une deuxième correction de copie soit effectuée pour les épreuves écrites, moyennant un coût fixé annuellement.

Cette demande devra être effectuée auprès du Centre européen des examens dans un délai de 4 semaines après proclamation des résultats.

Seules les épreuves écrites (hors QCM) peuvent faire l'objet d'une demande de seconde correction.

La note issue de cette deuxième correction annule et remplace définitivement le résultat précédemment obtenu pour la matière concernée.